Bulletin Commercial

Mardi, 3 juillet 1900.

COTON

Marché de la Nlle-Orléans

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui les ventes de 400 balles et 1,100 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotes tachés sont de ⅛ à 1/16 plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary	7 7/16
Ordinary	8 1/16
Good Ordinary	8 9/16
Low Middling	9⅛
Middling	1·
Good Middling	10 5/16
Middling Fair	10 9/16
Fair	11

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables.

Janvier	8.07 à 8.08
Février	8.07 à 8.08
Mars	8.09@8.11
Avril	8.11@8.13
Mai	8.13 à 8.15
Juin	— à —
Juillet	10.08 Asked
Août	9.84@9.85
Septembre	8.89@8.90
Octobre	8.27 à 8.28
Novembre	8.07@8.08
Décembre	8.07@8.08

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	9⅝
Mobile	9⅝
Savannah	9 5/16
Charleston	—
Wilmington	—
Norfolk	9⅝
Baltimore	9⅞
Boston	9⅞
Philadelphia	10 3/16
Memphis	9⅝
Augusta	9½
St-Louis	9⅝

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme

Cotes—Middling Gulf 10 3/16

Futures de New-York.

A peine stables.

Janvier	8.23@8.24
Février	8.25 à 8.27
Mars	8.27 à 8.29
Avril	8.29@8.31
Mai	8.33@8.34
Juin	— à —
Juillet	9.73 à 9.75
Août	9.44 à 9.45
Septembre	8.75 à 8.79
Octobre	8.44 à 8.45
Novembre	8.25@8.26
Décembre	8.23 à 8.24

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—	
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1,819,181 balles
Même temps l'année dernière	2,164,278 balles
A tous les ports des Etats-Unis	6,568,909 balles
Même temps l'année dernière	8,385,837 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1,593,059 balles
Même temps l'année dernière	1,862,314 balles
De tous les ports des Etats-Unis	5,687,328 balles
Même temps l'année dernière	7,030,410 balles
STOCKS—	
A la Nouvelle-Orléans	61,860 balles
Même temps l'année dernière	211,355 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	159,036 balles
Même temps l'année dernière	509,556 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Les prix plus bas.

Cotes 5⅛ pour le Middling Américain

Futures.

Stables

Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—70⅛ fr. pour l'Ordinaire (sur place); 69⅛ fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 67.. pour le Bas (sur place)

Futures.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre que les prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—OPEN KETTLE—Très fort.	
CENTRIFUGAL—Fort	
Plantation granulated	— @ —
Whites	— @ —
Yellows	4½@ 5⅛
Seconds	3 @ 4⅞
MELASSE—	
OPEN KETTLE—Calme	— @ —
CENTRIFUGAL—Calme	— @ —
SIROP—	— @ —
SUCRE RAFFINE—	
Cubes	6 05
Powdered	6 65
Standard granulated	5 85
Confectioners' A	5 80

Les cotes ci-dessus sont net sujettes à un escompte comptant de 1 0/0 sur envois payés en 5 jours.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre 6 hoops	42c.
Nouveaux barils de sucre 8 hoops	45c.
Barils de sucre de seconde main, 6 hoops	25c.
Barils de sucre de seconde main, 8 hoops	27c.
Nouveaux barils de riz, 8 hoops	45c.
Barils de riz de seconde main, 8 hoops	30c.
Nouveaux boucauts de sucre	$2 50
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 15@1 20
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	80@85c
Barils de mélasse de seconde main	90c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	60c.
Douves de barils en cypre, par 1000	$13 50@14 50

RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Inactif

Ecalé—Inactif.

Cotes—aujourd'hui.

Head	4½@6⅛c
Straights	3⅛@4⅛c
Screenings	3¼@3½c
No 2, par baril	Nom'l

Riz brut—$1 59 à 4 00,

SON—Tonne, $10 50 à 11 00

ALL POLI—$16 00@——.

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—	
Patents, le baril	$4 20 @4 25
Extra fancy	$3 90 @3 95

Minnesota Patents $4 85 hors du Board of Trade.

FARINE DE MAIS—$2 40

GRITS—$2 55

Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS — Or cote — à 53 pour le blanc — à 52 pour le mêlé et — à 53 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest 31⅛c; Choix 32c.; Texas No 2 — à —.

SON—75 à 78c.

FOIN — Prime $15 00 @ 16 00; Choice $17 à 17½.00

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 4 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

AU BOARD OF TRADE.

MESS PORK—	
Mess Pork, nouveau	$13.50
VIANDES SALEES SECHES—	
Epaules	— @ 7⅛
Short rib sides	7⅜
Extra short sides	7⅜
BACON—	
Epaules	7¾
Short rib sides	8⅜
Extra short sides	8⅜
GRAISSE—	
En tierçons, compound	6⅛
Lard pur	7¾

JAMBON—11¼ à 13¼.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants de café sont ceux du Board of Trade.

RIO—Stable.	
Fair No 3	10¼
Low Fair No 4	10
Good Ordinary No 5	9⅜
Ordinary No 6	9⅛
Low Ordinary No 7	9⅛
Strictly Good Common No 8	9
Good Common No 9	8⅝
SANTOS—Stable.	
Fair No 3	10⅜
Low Fair No 4	10⅛
Good Ordinary No 5	9⅞
Ordinary No 6	9⅝
Low Ordinary No 7	9⅜
Strictly Good Common No 8	9⅛
Common No 9	8⅞
MEXICAIN—Stable.	
Cordova—Fair	10⅛
Barely fair	10⅜
Low fair	10⅛
Coatepec—Fair	10⅝
Barely fair	10⅜
Low fair	10⅛

Jobbing ⅛c. plus élevé pour les mexicains et ⅛ pour les Rio et les Santos.

BEURRE—	
Western Creamery—Extra	20
Extra firsts	19
Firsts	18
Western Dairy—Extra	19
Extra firsts	17
Firsts	16

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—	
New York creams	14
Young America's, full cream	12½
Twins, full cream	11½
Flats	11¼

Jobbing un peu plus élevé

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Iei Nominal par ton. Farine de graine de coton par chargement au dépôt $22 00 per short ton, pour l'exportation $23 00 à 23 75 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$23 00 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition), par gallon, crude 28c; off refined 31c.

TOILE D'EMBALLAGE — 2¼-pound 8½ à 8¾ par yard; 2-pound 8 à 8¼; 1¾ pound 7¾ à 8.

Twine—Jute 7½c. la livre; Hemp 10c.

COTTON TIES—$1 30 par paquet.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—	
Par baril	5 25@ 5 50
LIMONS—	
Par boîte	3 75@ 5 00
ORANGES—	
Par boîte de la Californie	2 75@3 50
GRAPES—	
Malaga par baril	8 00@8 50
COCOS—	
Par 1000	19 00
Par 100	2 50
POIRES—	
Par boîte	2 50@ —
BANANES—	
Par régime	1 75@ 2 00
RAISINS—	
Par boîte	1 85
PISTACHES—	
Par livre	4½@4¾c
PACANES—	
De la Louisiane, par livre	6 @10c

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.

POMMES DE TERRE — Nouvelles de la Louisiane $1 25 à 1 50; Western Burbank $2 00 à 2 10.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril 1 75 à $2 00.

YAMS—$2 60 à 2 75 par baril.

CONCOMBRES—Nouveaux de la Louisiane $2 50 à 3 00 par baril.

TOMATES—1 50 à 2 00 par crate.

OIGNONS—Nouveaux de la Louisiane $2 00 à 2 25.

CHOUX—De la Louisiane $1 75 à 2 25 par crate; de l'Ouest $2 25 à 2 50.

AIL—Italien 80 à 85c. par macorne.

CHOUCROUTE—Par baril $5 50 à 6 00

PEAS—Green 2½c; lad 3⅛@4c; split, 5c.

COWPEAS—Par boisseau, mixed, $1 25@1 50, clays, $1 45@1 50, whippoorwills $1 35.

SUIF — 5⅛c. la livre pour celui de la ville; 4⅜c celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23@24c la livre.

LAINE—Burry 10@12c. la livre; Louisiana clear 16@18c.; clear Lake 19@20c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 6@6⅛c.; steer et peaux de vaches 50 à 70 livres 5¾@6⅛c.; kips 14 à 30 livres 6⅛@6⅝c; peaux de veau 50c. pièce; grub selection 6⅛c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted sound 6⅛@6⅝c., dry salted 10@13c, dry flint 12 à 15c la livre.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 7 00; castors 5c. à 1 00 pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 15à18c la livre; moutons 10 à 40c. pièce; chèvre 10 à 50c.

MOUSSE—Mêlée 1¼ à 1¾c. la livre; grise 1c à —; noire 2 à 2½c

CORNES—Cornes de boeufs, prime, — 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

VOLAILLES — Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants volaille, et par douzaine de 1 à 2c de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine	$3 50@ 4 00
Poulets	2 50@ 3 50
Canards	2 75@ 3 25
Oies	Nom.
Dindes	Nom
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$2 75@ 3 00
Poulets	2 25@ 3 00
Canards	2 25@ 2 75
Oies	Nom
Dindes	Nom

ŒUFS—9½c.

MARCHANDISES DIVERSES

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c de plus par baril. Pitch $2 00 à 2 25; goudron de charbon $3 50 à 3 75 le baril; goudron de pin $3 75 à 4 00. Résine selon la qualité $1 20 à 2 50.

Essence de térébenthine 43¼@43½c

Jobbing 2c. de plus le gallon

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 36à40 cents famille 60c. le baril $3 50 à — le boucaut car leads $4 50 per ton; anthracite $9 50 le ton; bateaux 40c. le baril (steamers $3 00 à 3 25 la tonne; habitation (sur la rive) 39c.

ALABAMA—Par baril Corona 60c.; Corona nut coal 60c.; splint coal 60c.; nut splint coal 60c.; Cahaba 50c.; steam coal sur chars $3 25 à 3 50 la ton

MARCHE AUX BESTIAUX

Boeufs du Texas et de l'Ouest—Boeufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good, par livre gross, 3½@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3¼. Vaches et torres—Choice, par livre, gross, 3¼@4; fair to good par livre, gross, 2½@3¼; vieilles, maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@12. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Boeufs du Mississippi, de la Louisiane et de Alabama—Boeuf—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2¾@3¼; vieux, maigres, par livre, gross, 1¾@2¼. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3¼; fair to good, par livre, gross, 2½@3; vieux, maigres, par tête, $7@10 taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3¼. Yearlings—Choice par livre, gross, 3@3½; fair to good, par tête, $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches laitières—Choice $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre, gross, 3⅝@4½; nourris au "mast", par livre, gross, 3@3½. Moutons —Good to choice, par livre, 3⅝@4¼; common to fair, par tête, $1 25@2 25

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Rémunérateurs Doubles Bien Situés,

Dans les Premier et Quatrième Districts.

Jacob Reinhard et als vs les Mineurs William Valentine Kranz et Anna Magdalena Sophie Kranz.

Nos 44,893 et 61,693, consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, Encanteur. — Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 26 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 18 juin 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° Le cottage double en briques à un étage avec mansarde Nos 1514 et 1518 rue Religieuse, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Race, Orange et Tchoupitoulas, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A, et mesurant 40 pieds 1 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur et à l'usage d'une allée commune dans le fond, comme étant pour ledit lot et le lot contigu, B adjacent ci-dessus.

2° Le cottage double en briques à un étage, avec mansarde Nos 1520 et 1524 rue Religieuse, dans le même district et ilet, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, contenant 7 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B, et mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond sur 81 pieds 6 pouces de profondeur avec l'usage de la susdite allée commune dont il est question ci-dessus dans la propriété premièrement décrite.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 525 et 527 rue Deuxième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Première, Division et St. Thomas, contenant 7 chambres, 2 citernes et écurie dans le fond. Le lot de terre est désigné par le No 5, sur un plan par C. A. Hedin, le 2 janvier 1848, déposé comme plan No 4 en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Ledit lot formant l'encoignure des rues Deuxième et Division et mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 2/3 lignes de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Division et entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond dudit lot courant au travers de la rue St Thomas à la rue Division, commune à celui-là et à d'autres lots.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Division, St Thomas (autrefois Fulton) et Première, désigné par le lot No 4 et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2/5 lignes de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Ledit lot a l'usage d'une allée de 10 pieds 10 pouces de largeur dans le fond courant des rues St Thomas et Division.

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 2333 et 2335 rue St Thomas, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Chippewa, Sorapuru et Philip, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres, office, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est un morceau ou portion dans le susdit ilet désigné comme ilet 39 d'après un plan de l'ancienne ville de Lafayette, et No 6 sur un plan original du faubourg Lafayette et désigné sur le devis annexé à un acte d'achat par le défunt A. J. et mesurant 41 pieds de face à la rue St. Thomas sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est formé d'une partie du lot No 141 et une portion du lot No 140 dans le susdit ilet.

6° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2501 et 2503 rue Rousseau, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Deuxième et Troisième, contenant 4 chambres, hangar et citerne de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 18 et 19 sur un plan par F. J. Rothaas, député voyer général, le 13 août 1851, déposé en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des rues Rousseau et Deuxième et mesurant 25 pieds de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Deuxième et ledit lot No 19 mesurant 25 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Rousseau sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7° Le joli cottage double en bois à un étage, avec deux étages dans le fond, Nos 1139 et 1141 rue Neuvième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Camp, Magasins et Huitième, retiré de la banquette et contenant galerie, sept chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre formant l'encoignure des rues Neuvième et Camp et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur et façade de 126 pieds à la rue Camp et entre lignes parallèles.

8° Le joli cottage double en bois, à un étage, avec deux étages à l'arrière, Nos 1135 et 1137 rue Neuvième, contigu dans le même district et ilet que la ci-dessus septièmement décrite propriété, retiré de la banquette, et contenant galerie, 7 chambres, escalier, vestibule, office, chambre à bain, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 126 pieds entre lignes parallèles.

9° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 2136 et 2138 rue Troisième, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Franklin et Saratoga, retiré de la banquette et contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné comme lot No 1 et formant l'encoignure des rues Troisième et Franklin, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Franklin et entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être assurées et la police ou les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq. notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser, Jr., avocat.

24 juin—24—juil 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE

TERRES DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

SUCCESSION DE MME E. E. BAKER.

No 61,241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN— W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, JEUDI, 5 juillet 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 mai 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée l'intérêt de cette succession en la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain morceau de terre avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à soixante milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant trois arpents de face audit fleuve sur quarante arpents de profondeur entre lignes parallèles, borné au-dessus par des terres maintenant ou anciennement de Bradish Johnson, et au-dessous par les terres de Green Meltcalf.

2° Trois certains morceaux de terre situés dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près soixante-cinq milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, et mesurant chacun un arpent de face, plus ou moins, sur ledit fleuve, aux une profondeur irrégulière, lesquels morceaux de terre sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un certain plan de ces terres et autres, annexé à un acte de vente par les héritiers de Johnson à America Stewart, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en quelque sorte en dépendant borné sur le côté au-dessus par des terres de Archy Huntley et sur le côté de dessous par des terres de la succession de Davis.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

31 mai - 31 - juin 7 14 21 28—juil 5

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Placement Sûr dans le Cottage Double.

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI le 12 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et d'un ordre daté le 8 juin 1900 dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Dreifus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, et d'un ordre daté le 8 juin 1900 dans ladite succession de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, absent en congé, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 61 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.

9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mai 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengerol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0/0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin avocats.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage en bois 2626 rue Erato.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 2 août 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de M. J. McAvoy, No 61,982 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli et confortable cottage simple en bois à un étage, No 2626 rue Erato, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalia, S. Robertson et Magnolia, retiré de la banquette et contenant galeries sur la façade et sur le côté, six chambres, citerne, hangar, cour pavée sur le devant et sur le côté.

Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, le 30 septembre 1851, et mesurant d'après celui 29 pieds de face à la rue Erato, 29 pieds 6 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 86 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 7, et 80 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, le tout en mesure américaine. Dans un bon voisinage s'améliorant, près des lignes de chars, le rendant désirable comme résidence ou comme un placement sûr et productif. Se loue au taux de $.44 par an

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, Esq notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats.

1er juil—1er 8 15 22 29—août 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jane Fillmore, veuve de John M. Farrell par premier mariage et femme divorcée de Joseph R. Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,589—Division E—Attendu que Mme Cécile Bozant, veuve de Xavier Lambert, et Charles Lambert ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jane Fillmore, veuve de John M. Farrell par premier mariage et femme divorcée de Joseph R. Anderson, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

30 juin—30—juil 4 9

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme de Emile Bernissant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 62,613—Division A—Attendu que Emile Bernissant a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marie Martha Wiggin femme de Emile Bernissant, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL Greffier.

30 juin—30—juil 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une Epicerie et Buvette.

Aussi, mulet, cheval, wagon, charrette, coffre-fort, "Cash Register", divers, etc.

Mlle Mary Ann Bergin vs Ben Grehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,627—En vertu d'un ordre de vente daté 3 juillet 1900, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 16 juillet 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux connus comme le Avenue Grocery, encoignure des rues Esplanade et Robertson—

Le contenu entier et installations de l'épicerie et buvette, contenu dans ledit local, d'après l'inventaire enregistré.

Aussi, un mulet, un cheval, un wagon, une charrette, un coffre fort, un "Cash Register", jeux de harnais etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. G. Brice & H. W. Cooper, avocats pour la plaignante.

4 juil—4 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Freemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman, née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burthe, Lowerline et Clinton, désignée par le No 24 A maintenant l'ilet 100, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lowerline et Burthe et mesurant, en M. A., quatre-vingt-onze pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline sur une profondeur et façade sur la rue Burthe de cent dix-huit pieds dix pouces, et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent trente-deux pieds quatre pouces, sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

29 juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Connue comme l'ancien No 109 et nouveau No 828 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Léon Joubert vs succession et héritiers de Mme A. B. C. Lacoste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,507—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 47, borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, désigné par la lettre A sur un plan fait par E. Pilié, architecte, le 17 février 1890, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 21 février 1890 et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, dix-neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Royale sur quatre-vingt-seize pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec privilège de passage d'une allée de trois pieds deux pouces de largeur et trente-neuf pieds de longueur. Ladite allée appartient à et fait partie du lot B sur ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

30 juin—30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District,

Sur la rue St-Claude, entre les rues Clouet et Louisa, la rue à l'arrière étant la rue Marais.

B. W. Helmke vs La mineure Margaret Lydia Helmke et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,325—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 402, borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais (autrefois Morales) désignés par les Nos 10 et 11 respectivement, d'après le plan de C. Uncas Lewis, député voyer, daté le 28 mars 1895 et annexé à un inventaire fait par F. D. Charbonnet, notaire, le 5 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Claus Helmke, Jr., et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds huit pouces sur la rue St Claude par une profondeur de cent dix-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hy Chiapella, avocat pour le plaignant.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée

Connue comme No 723 Jane Alley, entre les rues Gravier et Perdido, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Broad et White.

Alphonse Nobles vs la succession de Mme Veuve Florentine Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 62,414—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido et désigné par la lettre F, sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, le 22 juin 1893, annexé à un acte de vente de ce lot de terre et autres propriétés par John Maltry, Sr., de J. A. C. Wadsworth, passé pardevant Joseph Duvigneaud, N. P., en cette ville, le 13 juillet 1893, ledit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan, vingt-neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur une allée commune sur la profondeur suivante, cent vingt-six pieds six pouces et sept lignes sur la ligne du côté du lot E et cent vingt-six pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du côté du lot C.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Jos. Lautenschlager, avocat pour le plaignant.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Mme Caroline Louise Hodding versus Mme Minnie Jane Tyrée, femme de Charles R. Ward, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,242.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 7 et 8 dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Canal et Douane. Lot No 7 mesure trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Dorgenois sur cent douze (112) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de profondeur.

Lots No 8 a trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Dorgenois sur cent douze (112) pieds neuf (9) pouces et cinq (5) lignes. Acquis par Mme Olivia T. Bothick par acte de donation du 7 juillet 1877 pardevant A. J. Armstrong, notaire, et desquels les défendeurs comme étant ses héritiers ont été mis en possession par la Cour Civile de District comme héritiers de Mme O. T. Bothick en décembre 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. R. Forman, avocat pour la plaignante.

1 juin—1 8 15 22 29—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Esplanade et Villeré, dans l'ilet borné par ces dites rues et la rue Robertson et le Chemin du Bayou.

Mme Sophia O. Grothann vs E. Eitsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,543—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré et Robertson et le Chemin du Bayou, désigné par la lettre "C"; ledit lot mesure vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds cinq pouces, entre lignes parallèles et face à la rue Villeré, et forme l'encoignure des rues Esplanade et Villeré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Robt J. Maloney, avocat pour la plaignante.

9 juin—9 10 15 22 29—juil 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un billet hypothécaire de valeur.

William T. Coats vs Frederick D. Bradford et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,504—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick D. Bradford, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain billet d'hypothèque et privilège de vendeur fait par un Jessie B Bradford à son ordre et par lui endossé, daté en cette ville le 10 juin 1899 pour la somme de trois mille neuf cents piastres ($3,900) payable à un an et portant intérêt au taux de huit pour cent (8 0/0) par an de date jusqu'au paiement et légitimement identifié par un acte de vente et hypothèque passé pardevant Fred Deibel, notaire de cette paroisse, ledit 10me jour de juin 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jas D. Séguin, avocat pour le plaignant.

22 juin—22 23 26 30—juil 5

JUGEMENT.

COUR CIVILE DE DISTRICT Paroisse d'Orléans—No 62,424. Division A—Harry Patton Thomson vs l'Avocat de District pour la paroisse d'Orléans—Dans cette affaire soumise à la Cour par les avocats du pétitionnaire MM. Saunders & Gurley et par l'Honorable J. Ward Gurley, avocat de District, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire lui donne droit au décret par lui demandé.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire autorisant le pétitionnaire à changer son nom de Harry Patton Thomson en celui de Matthew Frank Thomson, lui payant les frais dans cette affaire.

Il est de plus ordonné et décrété que l'honoraire alloué par la loi à l'avocat de district, soit, la somme de dix dollars lui soit payé par le pétitionnaire.

Jugement rendu en pleine cour 8 juin 1900

Jugement signé en pleine cour après lecture 14 juin 1900.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme

H. MESSONNIER, Député Greffier.

16 juin—16 23 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour opérer un partage.

D'une propriété de valeur dans le Premier District.

Sur la rue Palmyre entre les rues Roman et Derbigny (rue de derrière Cleveland).

Antonio Marti et al (Joseph P. Martinez) vs Mary Agnes Wall et James J. Wall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 62,210—En vertu de deux ordres de cour dans cette affaire, l'un daté le 25 mai 1900 et l'autre daté le 1er juin 1900, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée basés sur un jugement rendu dans ladite affaire le 23 avril 1900 et signé le 27 avril 1900, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Cleveland et Palmyre désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 437, ledit lot mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes, laquelle propriété est plus amplement décrite en un certain acte de vente de James J. Wall à Mary A. Wall passé pardevant B. Kleinpeter, notaire public, le 6me jour de juillet 1878 comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Gasquet, Derbigny et Roman, désigné comme lot No 22 sur un plan par J. Pilié, daté le 1er mai 1840 déposé en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire, et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Palmyre sur cent neuf (109) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur.

Termes et Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement et garantis par hypothèque de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité, etc.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

James Wilkinson, avocat pour Joseph P. Martinez et Benjamin Ory, avocat pour Mary Agnes Wall et James J. Wall.

2 juin—2 3 8 15 22 29—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme No 321 rue Eleanore, entre les rues Tchoupitoulas et Annonciation.

Robert Ewing vs John Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 62,309—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 juillet, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No huit de Hurstville, borné par les rues Eleanore, Tchoupitoulas, Annonciation, anciennement Preston, et l'avenue Nashville, et désignés par les Nos Onze et Douze sur un plan dressé par A. Toledano, daté le 6 mars 1885. Lesdits lots mesurant chacun vingt huit (28) pieds sept (7) pouces de face à la rue Eleanor sur cent-vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après devis annexé à la vente faite à A. E. Browne, passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, daté le 28 mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

8 juin—8 9 15 22 29—juil 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur améliorée dans le Premier District,

Connue comme No 325 rue Girod, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas.

William N. Grunewald vs Ignace Biri.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 62,208—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 60, borné par les rues Girod, Commerce, Tchoupitoulas et Lafayette, et mesurant dix-neuf (19) pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Girod sur une profondeur et face à la rue Commerce de quatre-vingt-six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.

1er juin—1 8 15 22 29—juil 5

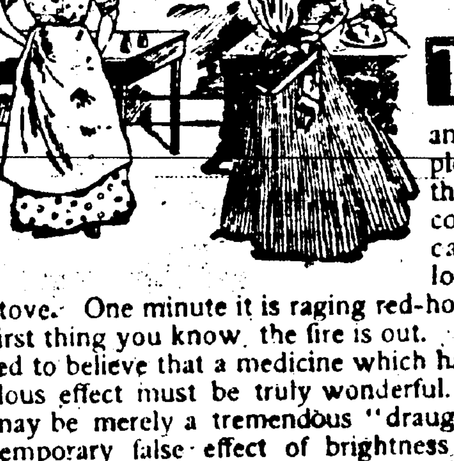

Nature's... Moderation

THE human constitution is very much like a fire, and the way many people try to take care of their health may be compared to the way a careless kitchen girl looks after the cooking stove. One minute it is raging red-hot, and then suddenly, first thing you know, the fire is out. People are sometimes led to believe that a medicine which has a sudden, tremendous effect must be truly wonderful. They forget that it may be merely a tremendous "draught" which imparts a temporary false effect of brightness and "fire" to the system, but suddenly drops it lower than before.

There is no sudden, overwhelming effect about Ripans Tabules. Some people think the prescribed dose is too slow, and double it to get a quicker effect. But nature herself is slow, moderate and regular in accomplishing her best work. The Tabules relieve acute headaches, indigestion and nervous depression almost instantly. But their effect on the bowels is more gradual; yet it is sure and thorough. Ripans Tabules act in accordance with nature, and their results, like nature's, are complete and permanent.

WANTED—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.